



Avis d'Appel Public à la Concurrence. MP 2015 - 07

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Agence du Tourisme de la Corse.
17 Bd du Roi Jérôme. B.P 19. 20181 Ajaccio Cedex 01
Tel: 04.95.51.77.97 Fax : 04.95.51.14.40
fleca@ctc-atc.com/jmcotoni@ctc-atc.com

2. Procédure de passation : La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles 26, 28-I et 40 du Code des marchés publics.

3. Objet du Marché : Hébergement de bases de données touristiques et d'outils de diffusion d'informations touristiques de l'Agence du Tourisme de la Corse.

Dans le cadre de sa mission de promotion et de développement de l'offre touristique Corse. L'Agence du Tourisme de la Corse souhaite confier à un prestataire spécialisé l'hébergement de son portail Internet et de sa base de données d'objets touristiques.

4. Durée du marché : Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification du marché.

Le marché peut être reconduit par période successive de 1 an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans. Sa durée totale ne pourra excéder 3 ans.

5. Caractéristiques principales :

Cette consultation sera passée en application de l'article 77 du Code des marchés publics relatif aux marchés à bons de commande. Il s'agit d'un marché à bon de commande avec minimum et maximum. Le montant des commandes pour la période initiale du marché est défini(e) comme suit :

| <i>Lot</i> | <i>Minimum H.T.</i> | <i>Maximum H.T.</i> | <i>Valeur</i> |
|--|---------------------|---------------------|---------------|
| Lot N°1 : Hébergement de bases de données touristique, dont la base Infotour | 15 000,00 | 32 000,00 | Euros |
| Lot N°2 : Hébergement des sites web de l'ATC et autres outils de publication | 15 000,00 | 32 000,00 | Euros |
| Total | 30 000,00 | 64 000,00 | Euros |

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

6. Modalités essentielles de financement et de paiement : Fonds propres de la collectivité. Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix joint au marché. Paiement à 30 jours par virement au moyen d'un mandat administratif (article 98 du CMP). Compte 6228 chapitre 011

7. Critères de jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

| <i>Critères</i> | <i>Pondération</i> |
|---|--------------------|
| 1-Expérience de gestion de projet similaire | 30% |
| 2-Qualité des outils de monitoring | 30% |
| 3-Prix | 40% |

8. Adresse de remise des offres: Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.achatspublicscorse.com>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

9. Autres renseignements : Les offres devront être formulées en langue française et exprimées en euros. Il n'est pas prévu de variantes.

10. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues et le dossier de candidature retiré :

Il s'agit de l'adresse principale. Heures d'ouvertures : 8h00-12h00 – 14h00-17h00 du Lundi au vendredi ou sur la plateforme de dématérialisation: <http://www.achatspublicscorse.com>

Pour les questions d'ordre technique :

Mme Nathalie ALBERTINI (responsable NTIC) 04.95.51.77.58

Pour les questions d'ordre administratif et juridique :

Madame LECA Françoise/ Monsieur COTONI Jean-Marie 04.95.51.77.97/04.95.51.77.73

11. Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché: (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

12. Durée de validité des offres : 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

13. Date d'envoi à la publication : Le jeudi 15 Octobre 2015.

14. Délai de remise des offres : Au plus tard le 6 novembre 2015 à 16 heures (heure française).